

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **mardi 3 décembre 2019 à 20 h00** et je vous prie de bien vouloir y assister.

### *ORDRE DU JOUR*

1. Intervention Mme LENORMAND - EDF Hydraulique - présentation de l'aménagement en amont du barrage,
2. Intervention M et Mme GAUTRON - présentation du projet touristique en vue de l'acquisition du village vacances de Jousseau,
3. Participation à la protection sociale complémentaire des agents,
4. Organisation du service du repas des aînés le 7 décembre,
5. Questions diverses

L'an deux mil dix-neuf, le trois décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Millac, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Danielle MAYTRAUD, Maire.

Présents : Mesdames MAYTRAUD Danielle, BROOK Jean, CADU Sandrine, FISSOT Véronique, JOYEUX Flore, JOYEUX Françoise ROUFFY Aurélie, Messieurs BILLY Gérard, DUROUSSEAU Jacky, GOURGEAU Roger, PELLETAN Francis et SAVARD Bernard

Excusé : M SOUCHAUD Vincent pouvoir à PELLETAN Francis

Secrétaire de séance : Mme JOYEUX Françoise

Invités : Mme LENORMAND, responsable d'usines de la Roche, M CHEVALIER, représentant l'APPMA L'Isloise, M et Mme GAUTRON

---

#### **1. INTERVENTION DE MME LENORMAND, RESPONSABLE D'USINES DE LA ROCHE**

Mme LENORMAND, responsable des barrages présente au Conseil municipal et à Monsieur CHEVALIER le projet d'installation d'un drome (Chaîne portée par des flotteurs attachés bout à bout, destinés à détourner les corps flottants qui risqueraient d'obturer les prises d'eau) au barrage de Jousseau.

En effet, la productivité du barrage de Jousseau est minimisée par la présence de divers déchets au niveau de l'anse de la rivière et l'installation d'un drome dont le pied d'ancrage

se situerait au niveau du ponton améliorerait celle-ci.

Le Conseil municipal émet des réserves sur le lieu d'implantation du pied d'ancrage et un rendez-vous est pris pour le 6 décembre à 9 heures sur le site afin d'étudier une solution plus appropriée et qui conviendrait à l'ensemble des parties.

## **2. PRESENTATION DU PROJET DE REPRISE DU CENTRE DE JOUSSEAU PAR M ET MME GAUTRON**

Monsieur et Madame GAUTRON présente au Conseil municipal leur projet détaillé pour la reprise du centre de vacances de Jousseau.

Monsieur GAUTRON souhaite des informations complémentaires sur l'installation électrique.

Le Conseil municipal demande la fourniture d'une étude financière et un plan de financement.

## **3. PARTICIPATION A LA PREVOYANCE LABELLISEE**

Madame le Maire rappelle les termes de la délibération 2014/03 acceptant une participation de 6 € brut par mois et par agent à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative dans le cadre d'une garantie de prévoyance labellisée.

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande des agents pour une augmentation de la participation communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de porter à 10 € brut la participation mensuelle par agent.

## **4. ORGANISATION DU REPAS DES AINES**

Le nombre de participants s'élèvent à 64. 6 serveurs sont nécessaires : Mmes CADU et FISSOT, M DUROUSSEAU, PELLETAN, SAVARD et SOUCHAUD se proposent.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

- Le devis de GIRAUD et Fils d'un montant de 5 635.25 € TTC pour l'installation d'une climatisation dans le logement du 22 rue Principale a été acceptée le 25 novembre.
- Le repas du Conseil municipal se tiendra le 31 janvier à l'Aventure.
- Les vœux du Maire et de son Conseil se tiendront le samedi 11 janvier à 18h30 à la salle des fêtes.
- Date de la prochaine réunion : le mardi 14 janvier 2020 à 20h